

La Présidente

MINISTERE DE L'INTERIEUR
DIRECTION DES LIBERTES
PUBLIQUES ET
DES AFFAIRES JURIDIQUES
Monsieur Basile PIERRE
PLACE BEAUVAU
75800 - PARIS CEDEX 08

Notification de délibération

Paris, le 16 décembre 2021

N/Réf. : MLD/OSS/SA211205

Saisine n°21015556

(à rappeler dans toute correspondance)

Monsieur,

Vous avez adressé à la Commission nationale de l'informatique et des libertés une demande d'avis portant sur un projet de décret en Conseil d'Etat autorisant la création d'un moyen d'identification électronique dénommé « Service de garantie de l'identité numérique » et abrogeant le décret n° 2019-452 du 13 mai 2019 autorisant la création d'un moyen d'identification électronique dénommé « Authentification en ligne certifiée sur mobile ».

Vous trouverez ci-joint l'avis de la CNIL en date du 9 décembre 2021.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Marie-Laure DENIS